

TEC534 - Comptabilité et audit

🌟 Valide le 21-03-2019

Présentation

Code : TEC534

Prérequis

18 crédits

Sont autorisés à suivre cette formation, les candidats :

- Ayant validé l'année M1 du master CCA INTEC (c'est-à-dire ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à chacune des épreuves du master M1 : UE TEC504, UE TEC532, UE TEC533, UE TEC535, UE TEC536)
- Ayant suivi les cours du DSGC INTEC et ayant validé avec une note au moins égale à 10/20 les 4 UE du DSGC correspondantes, soit les UE TEC212, TEC213, TEC215, TEC216 ;
- Ayant validé l'année M1 du master CCA d'un autre établissement : sélection sur dossier ;
- Ayant obtenu un accès dérogatoire par une VAP85 prononcée par le Cnam-Intec, au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle.

Responsabilité nationale :
EPN10 - Comptabilité
Contrôle Audit (CCA) / Pascal
CHARPENTIER

Contact national :
EPN10 - CCA - Intec
40 rue des jeûneurs
75002 Paris

Service accueil-orientation
intec_accueil@lecnam.net

Objectifs pédagogiques

UE du master CCA M2 du Cnam-Intec

Exprimer et justifier une opinion sur les comptes analysés en cernant les contours de l'entité.

Développer une réflexion sur la valeur à partir de la théorie économique et la transposer dans le domaine comptable.

Faire le lien entre le diagnostic financier, l'ingénierie financière, les contraintes économiques et juridiques et l'équilibre du pouvoir.

Analyser et représenter les conséquences comptables de l'agrégation financière de plusieurs entités.

Comprendre l'incidence comptable de la définition d'une entité et de son périmètre (le périmètre doit-il être défini selon des critères juridiques - droit de propriété - ou de contrôle ?).

Montrer le caractère spécifique de l'audit en tant qu'instrument de légitimation financière (crédibilité, sincérité, régularité, transparence).

Montrer le rôle et l'importance du contrôle interne dans le fonctionnement d'une organisation.

Illustrer, en prenant l'exemple des missions d'audit, les mécanismes de légitimation de l'information financière et leur rôle dans la construction de la confiance nécessaire au fonctionnement des marchés.

Programme

Contenu

Série 1

Partie 1. Introduction aux normes internationales

Titre 1. Les normes internationales : une approche économique et financière

Titre 2. Actualités des IAS / IFRS

Titre 3. Le cadre conceptuel et la présentation des états financiers (les normes IAS1 et IAS7)

Partie 2. Fusion et opérations assimilées

Titre 1. Opérations de regroupement et stratégies d'entreprises

Titre 2. Les fusions

Titre 3. Les scissions et apports partiels d'actifs

Titre 4. Le contrôle des opérations de regroupement

Série 2

Partie 3. Consolidation des comptes

Titre 1. Enjeux et démarches de la consolidation en règlement 99-02 du CRC et en normes IFRS

Titre 2. La consolidation suivant la réglementation française

Titre 3. Spécificités de normes IFRS

Titre 4. Cas de synthèse

Série 3

Partie 4. Contrôle interne et audit

Titre 1. Présentation générale et définitions

Titre 2. Le commissariat aux comptes

Titre 3 : Analyse des risques et contrôle interne

Titre 4. Démarche d'audit et déroulement d'une mission

Série 4

Partie 5. Information comptable et management financier

Titre 1. Actualités des IAS/IFRS

Titre 2. Actif et passif

Titre 3. Informations aux investisseurs et analyse financière

Titre 4. Politique comptable et communication financière

Modalités de validation

- Examen final

Description des modalités de validation

- Deux examens finaux par année universitaire (une session normale d'examen en juin et une session de rattrapage en septembre).
- Epreuve écrite d'une durée de 4 heures.
- Coefficient : 1,5.
- L'UE TEC534 est validée si la note obtenue à l'examen final est au moins égale à 10/20.
- L'UE TEC534 fait partie d'un bloc d'enseignement qui regroupe les 4 UE composant l'année M2 du master CCA.
- L'année M2 est validée à condition d'avoir obtenu à l'examen final de chaque UE une note au moins égale à 10/20.